

Stephan Schmidheiny est d'une grande discrétion

❑ La soixantaine, héritier de l'empire suisse de l'amiante-

ciment ❑ Il dirigea Eternit pendant une dizaine d'années ❑

Et figure au classement des plus grandes fortunes mondiales

❑ Aujourd'hui au cœur du procès de l'amiante de Turin ❑

Il est présenté comme « *héritier, entrepreneur, philanthrope* »

❑ Une de ses fondations le décrit comme « *un pionnier*

mondial de la substitution de l'amiante dans l'industrie » ❑ Au

Brésil, il est tenu pour un héros du développement durable

❑ Mais son histoire est incomplète ❑ Pour échapper à « *la*

LA MÉTAMORPHOSE D'UN EMPIRE ENQUÊTE SUR L'EX-ROI DE L'AMIANTE

vallée du désespoir » de l'amiante, il remodela son empire

❑ Et fit sa mue au Sommet de la Terre de Rio en 1992 ❑

« *J'aime, dit-il, la définition du leader comme quelqu'un qui*

raconte une nouvelle histoire et s'attire des disciples pour

cette histoire » ❑ Les milliers de plaintes du procès de Turin

lui collent à la peau ❑ « *Totalement absurde* », protesta-

t-il ❑ Verdict à la fin de l'année ❑ Par Patrick Herman



Peu à peu, une île de couleur blanc-gris était apparue au beau milieu du Pô. Une plage aussi s'était formée sur la berge du fleuve, non loin du quartier industriel et populaire de Ronzone, dans la petite ville de Casale Monferato. Dans les années 1960, elle avait atteint jusqu'à trois hectares. On l'appelait la « *spiaggia dell'Eternit* » (« la plage d'Eternit »). Le dimanche, les habitants de Casale passaient un moment de détente au bord du fleuve. On se retrouvait entre amis, on faisait des grillades, on se baignait, les enfants jouaient et, sur l'île, les pêcheurs lançaient leurs hameçons dans le courant.

Trente ans plus tard, le 3 mai 2010, l'île et la plage du Pô s'invitent au palais de justice de Turin. Ce jour-là, la géologue Laura Turconi est auditionnée à la demande du ministère public qui veut comprendre l'apparition de l'île blanche. La scientifique n'a pas à chercher bien loin : les déchets d'amiante-ciment de l'usine Eternit de Casale étaient évacués là.

Un document de l'entreprise, daté de 1976, atteste que le Pô est devenu une décharge bon marché pour la filiale piémontaise d'Eternit, multinationale de l'amiante-ciment. Enrico Bagna, chargé par la société de l'évacuation des résidus et entendu comme témoin, explique qu'il déversait chaque jour cinq cents kilos de déchets sur la berge : « *Je jetais deux bennes chaque semaine dans le Pô. Je récupérais les déchets dans des containers ouverts, je les transportais à travers les rues de Casale jusqu'à la berge et je les aplatisais avec une pelle mécanique. Eternit ne m'a jamais demandé de couvrir d'une bâche mon chargement et n'a jamais demandé de trouver un autre site.* »

Ce n'est pas tout. Partant de l'usine, un canal aboutissait directement au Pô. Ancien salarié d'Eternit, Ezio Buffa se souvient du nettoyage du samedi matin : « *Les résidus de la pâte d'amiante-ciment récupérés dans les machines étaient jetés dans ce canal et l'eau les emmenait au Pô. Ce n'étaient pas des brouettées, mais des wagons entiers. Les autres nettoyeurs se faisaient au balai. Ceux qui le faisaient sont tous morts. La poussière volait partout, comme des plumes de poule.* »

C'est ainsi que sont nées, au fil des ans, une île et une plage lunaires et désertiques, où toute la végétation mourait. L'héritage, expliqua la géologue, devait perdurer de longues années : en 1998, soit douze ans après la faillite et la fermeture de l'usine Eternit, une étude préliminaire avant assainissement du lieu relevait encore douze mille mètres cubes de déchets amiantés.

La végétation n'était pas seule à mourir. Aujourd'hui encore, la petite ville de Casale Monferato, surnommée « *la ville blanche* », continue de dresser la liste des morts et des malades dus à la poussière d'amiante. Chaque semaine, quelqu'un meurt du mésothéliome, le cancer de la plèvre.

LE PROCUREUR ET LE MILLIARDAIRE

Accueillie avec enthousiasme dans cette région rurale célèbre pour ses truffes, ses vignes et ses appellations Grignolino et Barbera, l'usine Eternit – promesse d'un salaire à chaque fin de mois et perspective d'un mieux-être – s'est révélée une bombe à retardement.

Depuis un an et demi, les « épargnés » d'Eternit et les familles des victimes se retrouvent chaque lundi au palais de justice de Turin. Sur leur poitrine, un badge : « *Strage Eternit : Giustizia* » (« Massacre Eternit : justice »). Silencieux sur les bancs réservés au public, ils ont attendu des années la mise en examen des dirigeants d'Eternit, le 10 décembre 2009.

Pour y parvenir, il a fallu la ténacité d'un procureur, Raffaele Guariniello, opposé dans un duel à distance à un homme d'affaires suisse, Stephan Schmidheiny. Depuis des décennies, Raffaele Guariniello mène des procédures et des procès sur les questions de sécurité au travail. Stephan Schmidheiny, la soixantaine et d'une grande discrétion, qui dirigea pendant une dizaine d'années l'empire de l'amiante-ciment hérité d'une saga industrielle familiale, figure régulièrement dans les trois cents plus grandes fortunes mondiales du classement du magazine américain *Forbes* : ses avoirs oscillent entre 2 et 3 milliards de dollars.

L'enquête du procureur Guariniello débute en 2001, sur le chef d'homicide par négligence.

« Les résidus d'amiante-ciment étaient jetés dans le canal qui menait au Pô. » C'est ainsi que sont nées, au fil des ans, une île et une plage lunaires et désertiques, où toute la végétation mourait.

Mapuches et forestiers

Un conflit ancien oppose toujours les forestiers suisses aux Indiens mapuches du centre du Chili et d'Argentine.

Pas plus les Incas que les conquistadors ne réussirent à soumettre ces communautés. Ce n'est qu'en 1880 que l'Argentine et le Chili entreprirent des guerres de conquête victorieuses.

Auditionné en décembre 2007 par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme, le dirigeant d'une organisation indienne chilienne, El Consejo de Todas las Tierras, a déploré qu'une entreprise de Stephan Schmidheiny, Masisa, ait mis fin à un accord passé en 1999 avec les communautés indiennes. Au terme de cet accord, les Mapuches étaient autorisés à jouir de l'usufruit des territoires une fois le bois des plantations coupé.

Les Mapuches revendiquent 120 000 hectares de terres ancestrales mis en adjudication à bas prix sous le régime du général Pinochet. La législation antiterroriste est toujours en vigueur contre les militants mapuches.



Un Indien mapuche construit une barricade, lors d'une confrontation avec la police chilienne, en 2009. AFP/JOSE LUIS MUNOZ

Le procès de Turin, une première



AFP/DAMIEN MEYER

Le procès de Turin est le plus vaste jamais mené sur l'amiante.

6 000 parties civiles sont représentées par 122 avocats.

La défense de Stephan Schmidheiny et Jean-Louis Marie Ghislain de Cartier de Marchienne est assurée par une trentaine d'avocats.

Des centaines de dossiers ont été rassemblés pendant l'instruction. Près de 200 000 pages ont été noircies.

Le verdict est attendu avant la fin de l'année.

Un second procès Eternit est en cours d'instruction : il concerne les victimes les plus récentes, ainsi que les ouvriers italiens ayant travaillé à l'étranger.

<http://asbestosinthedock.ning.com>

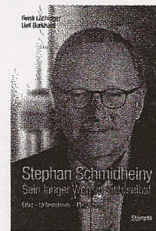
Des livres



Le Sucre et la faim, de Robert Linhart (Ed. de Minuit, 1980). Bien avant les monocultures de café, de soja et d'eucalyptus, la canne à sucre s'est développée sur d'immenses territoires. Enquête sur les régions sucrières du Nord-Est brésilien et l'envers du décor des plantations industrielles.



La Lana della salamandra, de Giampiero Rossi (Ediesse, 2008, en italien). A travers l'histoire de la famille Blasotti dont cinq membres sont morts du cancer de l'amiante, puis celle de l'usine implantée dans les premières années du XX^e siècle, l'auteur retrace la longue gestation de la bataille menée à Casale Monferrato à partir des années 1970. Il décrit comment toute la cité piémontaise se mobilise jusqu'au procès de Turin.



Stephan Schmidheiny: Sein langer Weg zu sich selbst, de R. Lüchinger et U. Burkhard (Stämpfli, 2010, en allemand). Ecrit sur la base de nombreux entretiens avec Stephan Schmidheiny, et avec un large accès aux documents de ce dernier, le livre raconte l'histoire d'un homme qui se cherche (l'héritier), puis bâtit un empire industriel (l'entrepreneur) avant de trouver sa vocation (le philanthrope). Il présente la version de l'industriel.

Douze anciens ouvriers d'Eternit, rentrés en Italie après avoir travaillé dans une usine suisse du groupe, sont morts du cancer de la plèvre. Après avoir bataillé des années pour obtenir les dossiers médicaux et la liste des ouvriers italiens ayant travaillé en Suisse, le procureur élargit son enquête aux usines italiennes de l'entreprise à Cavagnolo, Rubiera, Bagnoli et Casale, la «ville blanche». Plus il avance, plus les dossiers des victimes s'empilent. Ils finissent par se compter en milliers, anciens salariés mais aussi habitants de Casale.

« UNE BATAILLE POUR LA JUSTICE »

Le procureur Guariniello a une haute idée de son métier. Il n'entend pas restreindre son action aux seuls directeurs des usines italiennes: il veut remonter aux donneurs d'ordre, en clair aux dirigeants du groupe Eternit.

A plusieurs reprises, Stephan Schmidheiny, l'héritier de l'empire de l'amiante, tente d'échapper au procès. Quelques dizaines de millions d'euros d'indemnisation sont d'abord proposés, selon le journal local *Il Monferrato*, en guise « d'expression d'un sentiment de solidarité en accord avec l'esprit philanthropique et la sensibilité sociale de Stephan Schmidheiny », explique maître Di Amato, un des vingt-trois avocats de l'homme d'affaires suisse. L'Association des familles des victimes de Casale refuse la transaction: « Il n'est pas question d'argent, mais d'une bataille pour la justice. »

Une seconde négociation se déroule à l'Hôtel de la Paix à Lugano, entre avocats, dans les salons de l'établissement quatre étoiles. Le nombre de victimes représentées ne dépasse alors pas quatre cents à cinq cents personnes. A la fin de la journée, assure Sergio Bonetto, avocat des parties civiles, « nous nous sommes mis d'accord sur la somme de 150 millions d'euros ainsi que sur la création d'une sorte de fonds d'indemnisation pour les autres victimes ».

Mais au moment de conclure, le négociateur d'Eternit s'absente pour téléphoner. Les heures passent. A son retour, l'homme a le visage fermé: le groupe a préféré tenter de faire voter une loi en Italie pour régler le problème. La négociation tombe à l'eau. La même année, le prix de la Fondation Max Schmidheiny, créée par son fils Stephan, est remis à Romano Prodi.

Le troisième round n'est pas plus couronné de succès. Il se déroule au milieu des années 2000. Le procureur Guariniello a ouvert son instruction, le temps presse. Les avocats ont changé, la stratégie aussi, les discussions reprennent. Une rencontre est organisée à Milan pour envisager la création

d'un fonds d'indemnisation privé. En échange, les avocats de Stephan Schmidheiny exigent qu'il n'y ait ni procès civil ni procès pénal en Italie. Fin des tentatives d'accord à l'amiable.

L'enquête est close en août 2007, les conclusions sont transmises aux juges de l'audience préliminaire. Les trois coups sont frappés en décembre 2009. Stephan Ernest Schmidheiny (pour Eternit Suisse) et Jean-Louis Marie Ghislain de Cartier de Marchienne (pour Eternit Belgique), qui ont dirigé les usines italiennes du groupe, sont accusés d'avoir provoqué un désastre sanitaire toujours en cours en omettant de prendre les mesures de sécurité adéquates. Ils risquent douze ans de prison.

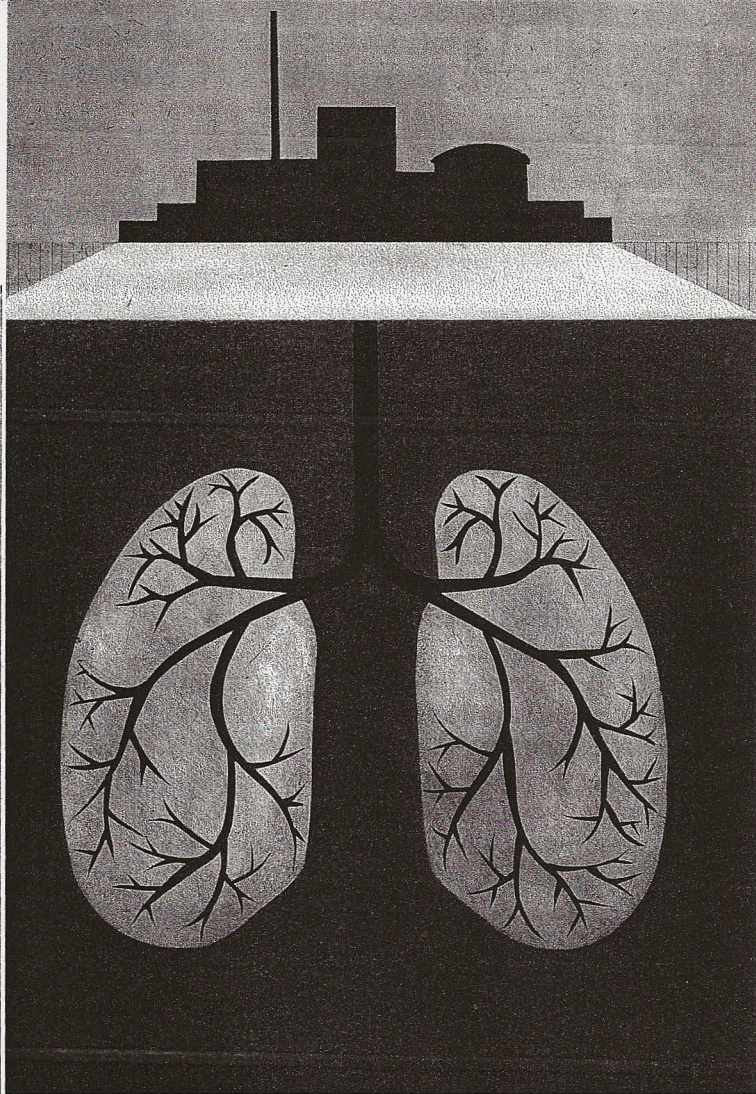
REMONTER AU DÉBUT DE L'HISTOIRE

Cela fait vingt ans que je m'intéresse de très près au dossier de l'amiante. Depuis qu'un paysan m'a interpellé sur le trottoir d'un petit village du sud de la France où je me suis établi au début des années 1970. Un atelier de conditionnement d'amiante traitait jusqu'à trois mille tonnes par an. Satisfait de son activité, l'artisan avait décidé de doubler sa production et construit mille mètres carrés de hangar à la sortie du village, à côté des terres du paysan qui, inquiet de ce voisinage, cherchait des informations. Il s'était adressé à moi. Et je promis d'aller aux nouvelles.

J'allais découvrir, bien au-delà d'un simple problème de pollution et de santé publique, un véritable continent. S'y croisaient industriels, syndicalistes, médecins, hommes de pouvoir, ouvriers, inspecteurs du travail et scientifiques ainsi que stratèges en communication. Les uns avaient en ligne de mire leur carrière, l'argent ou le pouvoir, les autres assumaient le rôle ingrat du lanceur d'alerte ou du défenseur du droit à la santé. Pour comprendre quelque chose, il fallait balayer du regard le siècle précédent. L'histoire donnait le vertige.

Très vite, je retrouvai ceux de Jussieu, les pionniers des années 1975. Puis, je me rendis à Balanero, la mine piémontaise qui alimentait mon atelier villageois, et au Brésil, une des places fortes de l'industrie mondiale de l'amiante.

Cette histoire ne m'a plus quitté, voilà ce que je me dis dans le train qui roule vers Turin en ce printemps 2010. Après des années de procédure, le procès va débiter. J'ai entre les mains un livre publié aux éditions Stämpfli à Berne. Signé par deux journalistes de la presse économique zurichoise et relu par le porte-parole suisse du milliardaire, il s'intitule *Stephan Schmidheiny, son long chemin vers lui-même. Héritier, entrepreneur, philanthrope.*



Un «philanthrope» mis en accusation à Turin, est-ce possible? Cette question, la fondation Avina, créée par l'homme d'affaires suisse, la pose dans un communiqué publié au Brésil le 6 janvier 2010: «La fondation regrette qu'on manipule la souffrance légitime d'un groupe de travailleurs italiens pour dénigrer un pionnier de la responsabilité sociale des entreprises [...] Il est difficile de comprendre pourquoi le tribunal de Turin accuse Stephan [Schmidheiny], reconnu comme un pionnier mondial de la substitution de l'amiante dans l'industrie.» La justice italienne se trompe-t-elle de cible?

Un fait étrange vient troubler le tableau. La consultation des procès-verbaux des audiences de la fin avril 2010 révèle qu'un système de surveillance avait été mis en place afin de permettre au milliardaire suisse d'être informé de la situation en Italie. Une consultante de la petite ville de Casale Monferrato, Maria Cristina Bruno, journaliste à ses heures pour le journal paroissial local, avait ainsi été recrutée en 1990 par une agence de relations publiques milanaise chargée d'éviter que les noms des propriétaires d'Eternit soient cités dans la presse. Elle devait adresser à son employeur un rapport mensuel sur tout ce qui concernait Stephan Schmidheiny en Italie.

«Au vu des nombreux rapports remis par la consultante, les dirigeants d'Eternit étaient au courant de la situation sous tous ses aspects», releva le substitut du procureur de la République, Sara

Panelli. Aspects environnementaux, incidence du mésothéliome sur les habitants, état d'avancement d'un éventuel procès, stratégie des avocats, nourrissaient les comptes-rendus de Maria Cristina Bruno, qui participait aux réunions de l'Association des familles des victimes, questionnait les avocats et transmettait, jusqu'en 2006, les informations recueillies en échange de 4 000 à 5 000 francs suisses (3 000 à 4 000 euros) par mois.

L'enquête du ministère public ayant mis au jour de nombreux contacts avec une société du milliardaire suisse, une perquisition fut lancée dans les locaux milanais de l'agence de relations publiques. Des documents saisis, il ressortait que l'héritier du groupe Eternit dépensait beaucoup pour être informé. Selon Paolo Rivella, expert pour le ministère public, «entre 2001 et 2005, Stephan Schmidheiny a versé un million d'euros à l'agence MS & L Bellodi de Milan pour organiser un réseau d'informateurs capables de manipuler l'information sur l'amiante [...] Une attention particulière était, en outre, donnée à l'objectif de garder l'accusé principal en dehors des possibles procès [...] Stephan Schmidheiny, lit-on dans une note envoyée en 2000 depuis la Suisse à Milan, ne doit jamais comparaître quelle qu'en soit la raison».

Où était passée la responsabilité sociale des entreprises dont Stephan Schmidheiny se faisait le héraut? Quelque chose ne collait pas. Il fallait remonter au début de l'histoire.

LE PÉRIPLÉ BRÉSILIEN DE L'HÉRITIER

La première partie du livre des éditions Stämpfli, *Stephan Schmidheiny, son long chemin vers lui-même*, est intitulée «L'héritier». Elle met en scène la saga familiale qui, à travers l'histoire de trois générations, a mené à la naissance et au développement de l'empire Eternit. Parmi la trentaine de pages consacrées à l'enfance, l'adolescence puis l'entrée dans la vie active du futur homme d'affaires, seules deux relatent son périple brésilien.

Encore étudiant, le jeune Stephan, qui dit avoir envisagé de devenir missionnaire, éprouve le besoin de voir du pays. Nous sommes en 1969, il s'envole pour le Brésil afin d'effectuer un stage de formation dans le plus grand établissement d'amianteciment d'Amérique latine à Osasco, dans la banlieue de São Paulo. Stagiaire anonyme, il ouvre et vide les sacs d'amiante, travaille sur machine et conduit un chariot élévateur. «Couvert de poussière blanche de la tête aux pieds comme n'importe quel travailleur indigène [...] le futur héritier du groupe industriel [...] partage avec les ouvriers la table de la cantine [...] La menace pour la santé que représente l'amiante n'est

Le jeune Stephan aurait effectué un stage au Brésil, à l'usine d'amiantement d'Osasco, couvert de poussière blanche de la tête aux pieds comme n'importe quel travailleur indigène. « S'il y avait été, on l'aurait remarqué », témoignent cinq anciens.

pas un sujet de conversation parmi les ouvriers [...] Plus d'un connaît des travailleurs qui, malgré le handicap professionnel d'une pneumoconiose, se sont éteints dans la paix à 90 ans. »

Cette année 1969 où le jeune Suisse effectue son stage à Osasco est celle où le Brésil, sous dictature militaire, promulgue l'acte institutionnel n°5 qui suspend toutes les libertés. C'est aussi une période prometteuse pour le groupe Eternit qui détient, depuis deux ans, 50 % des parts d'une nouvelle mine d'amiante dans l'Etat de Goiás, à Canabrava. Allez savoir ce que le jeune Stephan retient de son séjour, lui qui, selon ses biographes, « s'en met plein les oreilles au cours de nuits agitées, car après tout il est jeune et les filles brésiliennes sont charmantes ».

Les anciens ouvriers de l'usine Eternit d'Osasco ont peut-être plus à dire que les deux journalistes zurichois auteurs de la biographie. J'en rencontre cinq, au Brésil, tous entrés à l'usine d'Osasco dans les années 1950 et 1960. Eliezer, João Batista, Esdraes, Walter et Antonio totalisent à eux seuls plus d'un siècle de travail chez Eternit. L'établissement comptait près de mille sept cents ouvriers, expliquent-ils, et produisait des tubes, des plaques pour la construction, des citernes pour l'eau, des abreuvoirs, des bacs à fleurs. Les machines tournaient 24 heures sur 24.

« Excepté le travail des machines, tout était fait à la main, me dit João Batista. J'ai travaillé dans l'atelier de coupe des tôles et des tubes. Tout était fait à sec. A partir de 1967, ils ont commencé un peu à mouiller le sol. On gardait les vêtements de travail blancs de poussière toute la semaine. Nos femmes les lavaient en fin de semaine. Je suis le seul encore en vie de ceux qui ont travaillé dans l'atelier de coupe. »

Au moulage, la finition se faisait manuellement, avec des limes, des couteaux. Une couche d'amiante épanchée sur le sol évitait que les vases finis soient

en contact avec la terre. « Comme le travail était dur, on suait beaucoup, se souvient Walter. La poussière collait sur le corps et brûlait. Ça brûlait autour du masque jusqu'à faire une blessure. Quand les camions passaient, une poussière épouvantable envahissait les maisons et les gens tombaient malades. »

Les ouvriers étaient-ils avertis d'un risque quelconque ? Eliezer, président de l'Association brésilienne des victimes de l'amiante, prend la parole : « Les patrons n'ont pratiquement parlé de rien. On faisait une radio des poumons dans un camion qui passait. Quand on demandait si les radios étaient normales, il n'y avait qu'une seule réponse : "Tudo bem" ["tout va bien"]. Ils savaient que ça donnait l'asbestose, mais ils ne le disaient jamais. Ils disaient que c'étaient des pneumonies et que les maladies étaient dues au tabac et à la boisson. Simplement, le ponçage manuel était interdit lors des visites importantes, celles des Suisses ou de l'inspection du travail. »

Les syndicats pouvaient-ils faire quelque chose ? Les réponses sont unanimes : « Le syndicat n'entrait pas chez Eternit. Lors de la grande grève de 1968 des métallos contre le régime militaire, l'usine a été la seule à ne pas faire grève. Si un ouvrier se syndiquait, sa cotisation étant prélevée sur sa fiche de paie, il était aussitôt repéré et viré. »

« VOUS SOUVENEZ-VOUS DE VOTRE STAGE ? »

Le jeune Stephan Schmidheiny a-t-il travaillé avec eux, à la production ? « Nous n'avons jamais vu un étranger suisse ou allemand travailler à la production. Jamais, jamais », répondent les cinq anciens d'Eternit Osasco. Et d'énumérer ceux dont ils se souviennent : « Un Hollandais, un Suisse nommé Bony qui était chef de production et un Japonais. Celui-là était le seul à travailler à la production, il était prêtre-ouvrier. On se souvient des étrangers : s'il y en avait eu un autre, on l'aurait remarqué. »

Le récit du déroulement du stage aurait-il été adapté pour servir d'argument au procès de Turin ? Stephan Schmidheiny travaillant dans de telles conditions, ce serait la « preuve » que la dangerosité de l'amiante n'était pas connue. On retrouve là un des arguments majeurs de la défense : à cette époque, on ne savait pas.

Curieusement, la biographie publiée au début du procès de Turin ne fait pas mention d'un homme-clé. Descendant d'Autrichiens, João Francisco Grabenweger a travaillé de 1951 à 1989 à l'établissement Eternit d'Osasco. C'est lui qui a piloté le jeune stagiaire lors de son passage dans l'usine, c'est lui aussi qui adresse à Stephan Schmidheiny ce courrier en décembre 2003.

« Vous souvenez-vous de votre stage au cours des années 1960, lorsque vous travailliez à l'usine d'amiante-ciment d'Eternit à Osasco? [...] J'en garde un bon souvenir bien que mon poumon soit fort endommagé par un mal inexorable qui me ronge et progresse : l'asbestose [...] Nous, les ex-collaborateurs d'Eternit Osasco, avons travaillé en ignorant tout des risques de l'amiante, avec dévouement et la fierté de construire l'empire de l'amiante-ciment pour votre famille Schmidheiny. Mais qu'avons-nous reçu en échange? Une bombe à retardement implantée dans nos poitrines [...] »

« Nous vous demandons à vous, le patron qui dans la presse vous présentez comme moderne, généreux et juste, qui avez donné 2,2 milliards de dollars pour vos œuvres philanthropiques en Amérique latine, si vous seriez aussi disposé à verser seulement quelques millions à l'Association brésilienne des exposés à l'amiante (Abrea) qu'elle pourrait redistribuer aux victimes, selon le degré d'urgence de leurs maladies. Certes, cet argent ne prolongera la vie d'aucun d'entre nous, mais il aiderait au moins à soulager [...] Je fais appel à vous au nom des victimes d'Osasco pour que vous appliquiez la plus élémentaire des justices à ceux qui ont donné leur vie pour vous, votre famille et votre entreprise. J'attends sincèrement une prompte réponse de votre part. »

Décédé quelque temps après l'envoi de cette lettre, João Francisco Grabenweger n'a jamais reçu de réponse. Il avait perçu 50 000 reals (environ 20 000 euros) de l'entreprise après avoir signé un accord extrajudiciaire l'obligeant à se désister de toute action en justice.

LES ARRANGEMENTS DU PASSÉ

Pour en savoir plus sur les rapports noués entre Eternit et la junte militaire brésilienne alors au pouvoir, il faut à nouveau écouter les anciens d'Osasco. En 2010, Eliezer João da Souza, le président de l'Association brésilienne des victimes de l'amiante qui travailla à Osasco, a témoigné à la Chambre des députés devant un groupe de travail de la Commission de l'environnement et du développement durable. Les installations de l'armée situées à proximité de l'usine, dit-il, étaient utilisées pour stocker les déchets d'amiante-ciment provenant de la fabrication. Des camions faisaient le va-et-vient.

La proximité n'était pas que géographique. Le rapport du groupe de travail parlementaire souligne qu'il existait un processus de négociation permanent entre la société exploitant la mine d'amiante de Canabrava pour Eternit et les militaires au pouvoir.

C'est en Amérique latine que Stephan Schmidheiny opère sa mue. Et sur ce continent, ils sont peu aujourd'hui à connaître les démêlés de l'homme de l'amiante en Europe, où un procureur italien s'emploie à rattraper des lambeaux de vie aspirés par l'oubli.

Les industriels de l'amiante avaient, en effet, un problème : la loi interdisait aux sociétés étrangères d'exploiter du minerai. Mais Eternit bénéficiait d'un régime d'exception. L'ancien directeur commercial de la société exploitant la mine, João Carlos Duarte Paes, expliqua qu'en prenant les décrets autorisant l'extraction de l'amiante, les militaires avaient décidé de considérer Eternit comme une entreprise nationale. Ce qui permit à la firme de doubler rapidement la production.

Faire des affaires dans un pays soumis à dictature nécessite du doigté. La famille Schmidheiny pouvait se prévaloir d'une certaine expérience : emploi de travailleurs forcés et de prisonniers de guerre dans l'établissement Eternit de Berlin Rudow sous le III^e Reich, exploitation d'une mine d'amiante en Yougoslavie avec les nazis, affaires florissantes dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, ouverture au Nicaragua en 1968 d'une usine dont une partie des actions sera plus tard cédée au dictateur Somoza...

De cette histoire, aucune trace dans le chapitre du livre suisse consacré à l'héritier Stephan Schmidheiny. Pour accéder à ces informations, il faut se reporter aux travaux de Maria Roselli, *Amiante et Eternit, fortunes et forfaitures*, et de Werner Catrina, *Der Eternit Report, Stephan Schmidheiny's schweres Erbe* (« Le rapport Eternit, le lourd héritage de Stephan Schmidheiny »). Dans son ouvrage, Werner Catrina note que les Schmidheiny « détestaient les nazis » et affirme que, lors d'un séjour en Afrique du Sud, le jeune Stephan, l'héritier en formation de management, jugea « détestable » le régime d'apartheid. Mais les affaires restent les affaires. La famille soutiendra toujours n'avoir aucune responsabilité juridique ou morale. Ne se conformait-elle pas aux lois en vigueur à l'époque dans ces pays ?

Au Brésil, Stephan Schmidheiny est tenu pour un héros du développement durable. Sa fondation Avina, créée en 1994 et largement dotée, n'y est pas pour rien : « Pendant les dernières décennies, Stephan a impulsé un grand nombre d'initiatives globales qui ont conduit de nombreuses entreprises à adopter des pratiques entrepreneuriales responsables du point de vue social et environnemental. »

C'est en Amérique latine que Stephan Schmidheiny opère sa mue. Et sur ce continent, ils sont peu aujourd'hui à connaître les démêlés de l'homme de l'amiante en Europe, où un procureur italien s'emploie à rattraper des lambeaux de vie aspirés par l'oubli.

Les années 1980 marquent un tournant. Dès 1978, le patron du groupe annonce son intention de « sortir de l'amiante ». L'héritage Eternit, dit-il, est une « vallée de désespoir ». Il se débarrasse peu à peu de ses participations, mines et sociétés. Par conviction personnelle, comme il l'affirme, ou pour tenter d'échapper à un passé peu reluisant ?

Le syndicaliste sud-africain Fred Gonna a sa petite idée sur la question. Il a travaillé dans la société Everite, créée en 1941 par Max, le père : « C'était absolument terrible. Il y avait partout de la poussière. Personne ne nous disait que c'était mortel. Lorsque l'un d'entre nous tombait malade, l'entreprise le renvoyait [...] Après 1992, ce n'était plus possible. C'est pourquoi Stephan Schmidheiny s'est retiré de son commerce avec l'Afrique du Sud et a vendu la firme à une entreprise locale. Il s'est sorti de la poussière avant qu'un nouveau gouvernement ait pu l'amener à assumer ses responsabilités », déclarait-il au mensuel *Work* en mars 2002.

LA RÉVÉLATION CHILIENNE

La troisième partie du livre consacré par les deux journalistes suisses à Stephan Schmidheiny s'intitule « Le philanthrope » et s'ouvre sur une évocation des années 1980. « Au début, il y a un rêve qui l'envahit dans son sommeil [...] Il se voit dans le sud du Chili, debout sur des promontoires pierreux, surplombant d'infinies étendues avec des arbres qui ressemblent à des pins, tandis qu'à l'horizon miroite une mer bleue [...] Peu de temps après, Stephan Schmidheiny rencontre un garde forestier qui veut émigrer au Chili. Hasard ou pas, en tout cas l'entrepreneur le charge de regarder s'il n'y a pas là-bas des possibilités sensées d'investir. »

Ce rêve fonctionne, pour les biographes de Schmidheiny, à la manière d'une révélation. Ce sera le Chili, car « les Chiliens sont en quelque sorte des montagnards et, comme tels, semblables aux Suisses ».

Les affaires restent les affaires, « il ne lui a pas non plus échappé que les temps sont favorables pour investir dans l'économie chilienne ». Abandon du taux de change fixe du peso, libéralisation des mouvements de capitaux, les « Chicago Boys », disciples de l'économiste Milton Friedman, sont aux commandes économiques à Santiago, où règne Pinochet.

Un voyage de quatre semaines avec le garde forestier permet à Stephan Schmidheiny d'évaluer la situation. Il visite une entreprise du secteur du bois nommée Masisa, mais renonce à y investir car « les machines sont démodées et les dettes s'accumulent ».

Encore une fois, le « hasard » fait bien les choses : sur la route du retour vers Santiago, il tombe sur une scierie, la visite, jette un coup d'œil sur les quatre mille hectares de « forêt reboisée » qui l'entourent et décide, quelques mois plus tard, d'y investir 5 millions de francs suisses (près de 4 millions d'euros). « C'est le commencement, écrivent les biographes, d'une toute nouvelle aventure d'entrepreneur » décrite quelques pages plus loin comme « une nouvelle façon de faire des affaires, que l'on appellera des années plus tard "durabilité". »

Les années passent, « la petite scierie au Chili est devenue une imposante entreprise [...] En deux décennies, la forêt cultivée est passée de quatre mille à trois cent mille hectares ». Comment ? On n'en sait pas plus si l'on se contente de la biographie officielle de Stephan Schmidheiny. Rien n'y est dit du décret-loi n° 701 qui, en 1974, un an après l'arrivée au pouvoir du général Pinochet, entérine la confiscation de cent vingt mille hectares de terres indigènes, mis en adjudication à bas prix.

Majoritaire, Stephan Schmidheiny étend l'activité de la scierie, devenue Terranova, au Brésil et au Venezuela. Elle ne vend plus simplement des planches rabotées, mais aussi des meubles, des fenêtres et des portes « produites de façon durable à partir de forêts reboisées et régénérées ».

L'industriel suisse se souvient alors de Masisa, l'entreprise chilienne de bois, devenue entre-temps leader dans la fabrication de panneaux d'aggloméré au Chili et en Argentine : « Masisa dispose d'un produit exportable avec un grand potentiel de marché, ce qui manque à Terranova qui a par contre d'énormes réserves de forêts. » Le rapprochement s'impose. Un holding de Stephan Schmidheiny, Grupo Nueva, chapeautera le tout.

C'est le début de la renaissance. Héritier d'un immense empire, l'industriel joue depuis longtemps dans la cour des grands. En ces années 1980, Stephan Schmidheiny participe au sauvetage de l'industrie horlogère suisse, investit dans Swatch

et de nombreuses entreprises. En 1983, il participe à la création de l'European Round Table des industriels. Au début des années 1990, il se sépare de toutes ses activités liées à des marchés protégés et devient majoritaire dans la grande société suisse de commerce international, Cosa Liebermann. Fin 1990, son héritage est redéployé : il contrôle par ses holdings un chiffre d'affaires de 8 milliards de dollars et emploie plus de cinquante mille personnes.

LE TOURNANT DU SOMMET DE LA TERRE

Le Sommet de la Terre de Rio marque, en 1992, l'étape décisive de la mue. Stephan Schmidheiny rencontre Maurice Strong qui, à la direction du Programme des Nations unies pour l'environnement, occupe un poste-clé : il prépare le Sommet de la Terre. Les deux hommes collaborent, leur duo est d'une efficacité redoutable.

Les biographes suisses de Stephan Schmidheiny présentent Maurice Strong comme « un homme intéressant, né pendant la grande dépression au Canada, qui a grandi dans des conditions de pauvreté et a fait une carrière fulgurante au sein de l'ONU, ce qui lui a valu le surnom de "Mister Environment" ». Le long parcours de « Mister Environment » mérite quelques compléments : directeur de l'Agence canadienne de développement international, puis administrateur de la Rockefeller Foundation, Maurice Strong a fait fortune dans le pétrole avant d'être élu à la présidence de la Fédération mondiale des associations des Nations unies et nommé à la direction du Programme pour l'environnement.

De la rencontre entre l'homme de l'amiante et « Mister Environment » naît le World Business Council for Sustainable Development, Conseil mondial des entreprises pour le développement durable. Sa devise : « Le changement de l'économie n'est pas la tâche de l'Etat, mais celle du patronat libre. »

L'heure est au partenariat avec les grandes organisations humanitaires non gouvernementales, au code de conduite volontaire pour les multinationales et à la certification « durable » tous azimuts : des forêts, du soja, de la canne à sucre, de l'huile de palme... « De nouvelles formes de collaboration entre les gouvernements, l'économie et la société sont nécessaires », avait écrit Stephan Schmidheiny dans une étude publiée en 1992, l'année du sommet de Rio et intitulée « *Changing course, a global business perspective on development and the environment* ». Nous y sommes.

Dans ce dispositif, Avina, la fondation créée par Stephan Schmidheiny en 1994, a toute sa place. Le

livre des deux biographes zurichois en définit ainsi les objectifs : « Il s'est créé dans les pays du tiers-monde et dans les pays émergents un vide provoqué par le désengagement de l'Etat dans les questions sociales. Ce vide doit être rempli par les dirigeants des sociétés multinationales en promouvant des projets financièrement viables [...] Des activités de ce genre développent la stabilité sociale de ces pays et vont plus loin qu'une simple prévention des conflits. Cela assure des marchés pour les produits de ces entreprises. »

La fondation Avina, intégrée en 2003 dans le trust Viva (« Visions et valeurs ») qui regroupe également le holding Grupo Nueva, réunirait donc les concepts d'éco-efficacité et de socio-efficacité en apportant son appui financier aux leaders des organisations sociales, indigènes et indigénistes. Mais on peut le dire autrement. Dans une interview accordée en février 2005 au journal *Revista Amanhã*, Stephan Schmidheiny, installé au Costa Rica d'où il navigue à travers le monde, développe l'idée qu'on ne peut contrôler les ressources naturelles sans acheter les « ressources humaines des leaders les plus en vue de la société civile ».

Le 23 mars 2010, la presse locale brésilienne annonce l'inauguration, à une soixantaine de kilomètres de Porto Alegre, d'une nouvelle usine de la société Masisa, la petite scierie chilienne devenue une imposante entreprise. Le gouverneur de l'Etat est de la fête. L'établissement a une capacité de production de sept cent cinquante mille mètres cubes de panneaux de bois pour meubles et architecture d'intérieur. Tout le monde discourt sur les emplois créés, environ deux cents, et la sauvegarde de l'environnement : un lac n'a-t-il pas été créé pour recueillir les eaux de pluie ?

Près de Porto Alegre, où se tient la nouvelle usine de bois, des murailles d'eucalyptus. Des étendues rasées à blanc. Dans le paysage dévasté, il n'est plus trace de la couverture végétale originelle.

Puis, le directeur de la société annonce l'acquisition de quarante mille hectares destinés à devenir des plantations, ce qui devrait permettre de tripler rapidement la production. «*Reforestation*», «*plantations*», «*protection des forêts primaires*», tout est dans le vocabulaire utilisé. Une visite de terrain s'impose.

Des murailles d'eucalyptus plantés à raison de deux mille cinq cents à l'hectare pour un objectif revendiqué d'un million d'hectares dans la région. Des étendues chaotiques rasées à blanc. D'énormes tas de bois. Dans le paysage dévasté, il n'est plus trace de la couverture végétale originelle. Ne gronde dans le lointain que les machines qui abatent, écorcent et coupent. Les rendements sont au rendez-vous. Les sociétés forestières s'enorgueillissent de la plus grande productivité au monde, plus de quarante mètres cubes de bois par hectare et par an en 2009.

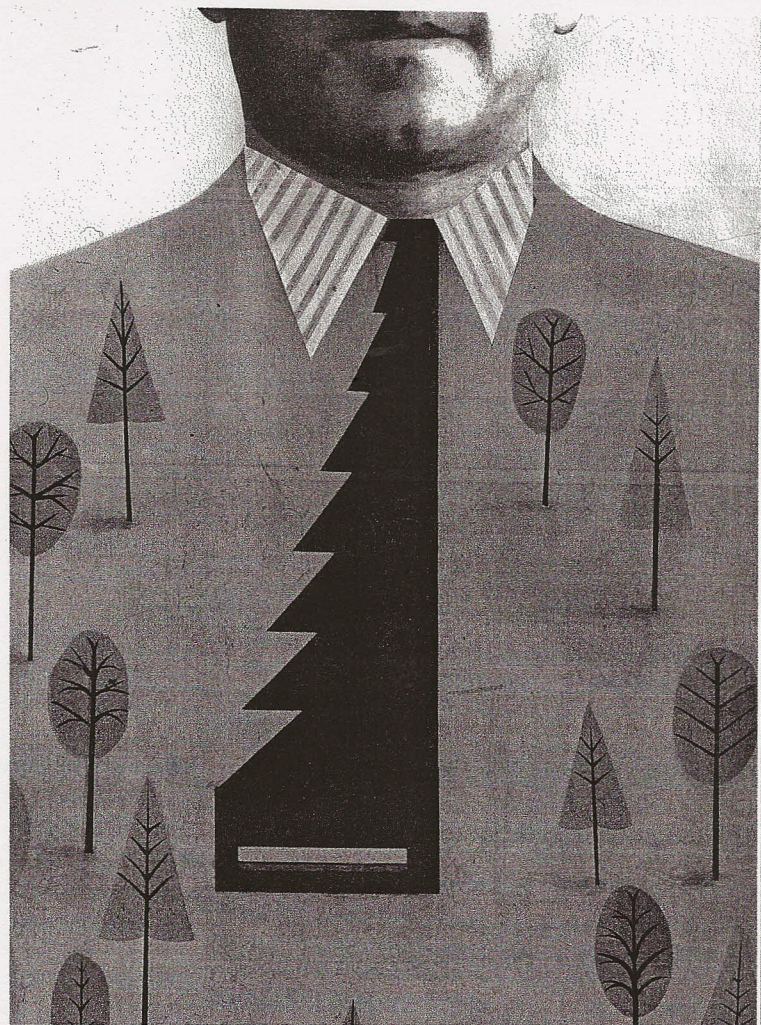
Le World Rainforest Movement conteste cette notion de productivité: «*Une vraie forêt ne peut pas produire autant de bois pour le marché. Sa production comporte nécessairement d'autres variétés d'arbres, des végétaux, des animaux, des fruits, du miel, des champignons, du foin, des fibres végétales, de la pharmacopée, du bois à usage local, des fertilisants et du petit bois.*» En d'autres termes, les plantations ne sont pas des forêts.

La sémantique est au cœur de la bataille menée par les industriels du bois. La société Masisa ne vante-t-elle pas ses centaines de milliers d'hectares de plantations certifiées «*développement durable*»?

SA DÉFINITION DU LEADER

Précurseur d'un nouveau business, l'homme d'affaires suisse l'a été sans aucun doute. «*Une des forces de la dynastie, c'est évidemment son sens des affaires, la capacité de prévoir l'évolution future et d'y entrer très vite*», notait Maria Roselli dans son ouvrage sur l'amiante et Eternit. Leader, Stephan Schmidheiny l'a été aussi, au sens qu'il donnait lui-même à ce mot dans une interview de mai 2002 au Synergos Institute: «*J'aime la définition du leader comme quelqu'un qui raconte une nouvelle histoire et s'attire des disciples pour cette histoire.*»

Mais, à Turin, une autre histoire s'écrit. Et les épisodes se succèdent. Au tribunal, l'ancien maire de Casale Monferrato, Riccardo Coppo, explique avoir adressé en 1985 une lettre, restée sans réponse, à Stephan Schmidheiny pour l'alerter sur les conséquences de l'utilisation de l'amiante. Dans sa déposition, Silvano Benitti, ingénieur chez Eternit de 1975 à 1979, affirme que la société avait



rédigé un livret pour contrer la «*diffamation*» de l'amiante. Un ancien syndicaliste raconte avoir été licencié en novembre 1976 après avoir protesté contre les nuages de poussière dans les ateliers. Un ancien manager d'Eternit, entré dans le groupe en 1979, explique par des questions de coût la lenteur avec laquelle la substitution de l'amiante s'est opérée. Un expert américain affirme que «*les grandes sociétés connaissaient les risques et savaient que l'amiante pouvait tuer depuis les années 1930*».

Que pèse devant les mots prononcés au procès de Turin la reconstruction littéraire des dernières décennies de la vie de Stephan Schmidheiny? Cette question, je suis allé la poser à Romana Blasotti Pavesi, une dame menue de 80 ans qui reçoit dans son petit appartement non loin du centre de Casale.

Romana, comme tout le monde l'appelle ici, a perdu successivement son mari, sa sœur, son neveu, sa cousine et sa fille, tous fauchés par le mésothéliome. Seul son mari avait travaillé dans l'usine Eternit. «*Quand j'ai su que ma fille allait, elle aussi, mourir de l'amiante, je n'ai même pas pu pleurer.*» La vieille dame se bat depuis vingt ans et n'a rien perdu de sa détermination: «*Je n'accepterai jamais de retirer ma plainte contre de l'argent.*»

Depuis 2004, Stephan Schmidheiny se refuse à toute déclaration publique sur l'amiante. Les plaintes déposées contre lui, sont, juge-t-il, «*totallement absurdes*». Le verdict du procès de Turin est attendu à la fin de l'année.

Une dynastie suisse

La Société d'histoire économique de la ville de Zürich a publié un volume sur la saga Schmidheiny. Cette étude, qui pose les bases de l'histoire d'une modeste et pieuse famille calviniste du canton suisse de Saint-Gall, semble parfois faire la part belle à la légende. Tout comme une biographie de Stephan Schmidheiny, rédigée par deux journalistes zurichois et relue par Peter Schürmann, le porte-parole de l'industriel pour la Suisse.

JACOB, LE FONDATEUR

Jacob, l'ancêtre, pauvre tisserand, rêve de devenir industriel et d'avoir un château. Un « *heureux hasard* » lui fait rencontrer quelqu'un qui lui prête la somme nécessaire pour acheter le château de Heerbrugg.

Les terres argileuses qui entourent le bâtiment lui permettent de monter une première briqueterie, point de départ de l'empire industriel.

LES FILS : JACOB JUNIOR ET ERNST

Les deux fils du fondateur, Jacob junior et Ernst, reprennent le flambeau, construisent des centrales électriques.

Ernst se lance dans le ciment et jette les fondations de ce qui deviendra par la suite Holderbank, puis Holcim, aujourd'hui encore un des principaux cimentiers du monde.

Optique, industrie du bois, immobilier, fabrication de machines, industrie automobile, huileries... Les deux frères prennent des participations tous azimuts et ne négligent pas de jouer un rôle politique, comme leur père.

En 1920, Ernst rachète la fabrique d'amiante-ciment de Niederurnen. C'est le début d'un gigantesque réseau de sociétés.

1929 marque la naissance d'un cartel de l'amiante-ciment, la Saiac. Il s'agit d'en contrôler l'industrie mondiale à partir de la Suisse.

L'offensive d'Eternit se tourne vers l'Allemagne nazie. Ernst senior disparu dans un accident d'avion le 15 mars 1935, Ernst junior et Max reprennent les rênes de l'empire.

Max siège au conseil de surveillance de la Dazag à Berlin et met le pied en Afrique du Sud en fondant Everite Limited, qui emploiera jusqu'à 50 000 personnes.

STEPHAN, LE PETIT-FILS

Stephan Schmidheiny, le fils cadet de Max, se forme dans les usines Eternit au Brésil (Osasco, Rio, Salvador), puis en Afrique du Sud. Le milieu des années 1970 le voit propulsé responsable des établissements Eternit à l'étranger. Il devient administrateur délégué d'Eternit AG, puis prend la tête du groupe de 1976 à 1984.

Quand son père passe la main en 1984, Stephan hérite du secteur amiante. Thomas, le fils aîné, s'occupe de la filiale des ciments et bétons.

A la fin des années 1980 et jusqu'au début des années 1990, Stephan Schmidheiny se débarrasse de tout ce qui touche à l'amiante. Dans ces mêmes années, il participe au sauvetage de l'industrie horlogère suisse (SMH) et investit dans Swatch, Kiosk AG, BBC et Landis and Gyr.

Au début des années 1990, il redéploie son héritage et contrôle par ses holdings autour de 8 milliards de chiffre d'affaires. Il emploie plus de 50 000 personnes.

Il croise la route de Maurice Strong, ancien président du Forum mondial de Davos, peu avant le Sommet de la Terre de Rio de 1992, et rencontre George Bush à la Maison-Blanche pour le convaincre de soutenir le Sommet.

Stephan Schmidheiny cesse ses activités en 2003 et crée le trust Viva (Visions et valeurs). Il le dote d'un capital d'un milliard de dollars.

www.stephanschmidheiny.net

L'invasion des eucalyptus



Bien après l'Argentine et l'Uruguay, le Brésil s'est lancé vers la fin des années 1980 dans les plantations à grande échelle d'arbres exotiques.

Selon l'Abraf (Associação Brasileira de Produtores de Florestas Plantadas), le Brésil comptait, en 2009, 6,3 millions d'hectares plantés, dont 4,5 millions en eucalyptus et 1,8 million en pins. La plupart de ces plantations font l'objet d'une certification de « *durabilité* ».

L'objectif affiché pour 2014 est de parvenir à 7,5 millions hectares.

La densité est de 2 500 eucalyptus à l'hectare. Ils s'enracinent à grande profondeur à la recherche de nutriments minéraux et absorbent 30 litres d'eau par jour.

Ces plantations massives ont deux inconvénients majeurs. Grandes consommatrices des ressources hydrauliques, ces espèces réduisent la disponibilité et la qualité de l'eau (salinisation et acidification). Elles participent également à la disparition de la biodiversité, née de la couverture végétale naturelle.

A terme, la monoculture d'eucalyptus pourrait menacer la troisième réserve d'eau douce au monde : le bassin hydraulique Guarani. Avec une capacité de 55 000 km³, soit 55 000 milliards de litres d'eau, ce dernier s'étend sur près d'1,5 million km² sous les territoires du Brésil (70 %), mais aussi de l'Argentine, du Paraguay et de l'Uruguay.